

Aareon

Solutions de Relation Client

Le Bail Numérique by Aareon

Une solution de dématérialisation complète
du processus de bail !



Dossier numérique, signature électronique, stockage en ligne ... Le Bail Numérique n'a pas fini de vous simplifier la vie !

Instauré par la loi ELAN, le bail numérique vise à fluidifier les échanges entre bailleur et locataire en dématérialisant le contrat de location. Ce nouveau bail digital garantit une conformité en bonne et due forme pour le locataire comme pour le bailleur.

Dites adieu au papier et fluidifiez le parcours locatif

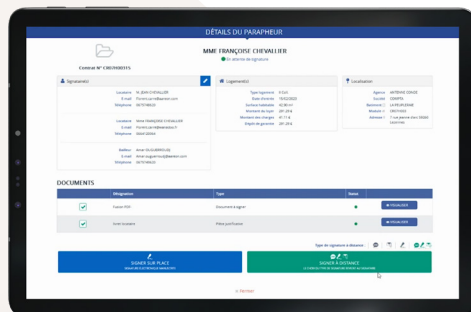
De la constitution du dossier de bail jusqu'à la signature du contrat de location, Aareon vous propose une solution de dématérialisation complète du processus de bail, intégrée à votre ERP et à votre écosystème digital, à travers 4 grandes étapes :

- 1 **Préparation du bail** avec les données du patrimoine issues de votre ERP et les données du futur locataire
- 2 **Agrégation des données et des documents** nécessaires à la constitution d'un dossier de bail grâce à un parapheur numérique mis en place au sein de l'ERP
- 3 **Signature électronique** en présentiel (en agence, sur le terrain) ou à distance (de chez soi ou en mode différé)
- 4 **Intégration et archivage** du dossier signé au niveau de la Gestion Electronique de Documents (GED) de votre ERP

Le saviez-vous ?



Aareon France travaille avec des **partenaires experts de la signature électronique** pour garantir un processus sécurisé et la conformité eIDAS lors de la signature des baux, pour un parcours 100% digital.



De nombreux atouts :

Pour vos locataires :

-  **Gains de temps** : démarche réalisable en toute autonomie, sans avoir nécessairement besoin de se déplacer
-  **Démarches simplifiées** (par exemple : signataires multiples, signature à distance ou en présentiel, etc.)
-  **Traçabilité des documents** et des informations saisies
-  **Processus sécurisés**
-  **Service moderne et répondant aux attentes des locataires**

Pour votre organisme :

-  **Gains de temps et souplesse**
-  **Traitements allégés**, automatisation des tâches
-  **Processus totalement sécurisé et encadré**
-  **Traçabilité, archivage automatique en GED** pour un suivi optimisé
-  **Modernisation des services proposés**
-  **Gains économiques** (aucun coût d'impression) et démarche éco-responsable

**Vous disposez d'ores et déjà de l'Espace Locataire et/ou du Portail de Proximité by Aareon ?
Le processus est encore plus simple pour vous !**

Avec le Portail de Proximité, l'agent de proximité peut vérifier sur son espace les pièces justificatives et lancer le processus de signature électronique sur tablette homologuée ou par signature différée

Avec l'Espace Locataire, votre locataire aura un accès direct à son espace et pourra facilement traiter les éléments nécessaires à la préparation du bail (ajout d'assurance, paiement de la caution, accès au contrat...)

Ils témoignent

“ 10 minutes contre quasiment 1 heure auparavant pour finaliser le bail prêt à signer ! Une fois le bail signé sur la tablette, le contrat et tous les documents relatifs au bail arrivent dans la boîte mail du nouveau locataire.”

Yohann Tempet - Chargé de clientèle, SIGH

“ Le Bail Numérique m'a permis de gagner énormément de temps. On envoie le bail par mail au client qui peut signer à distance son contrat de location. Les clients sont très satisfaits du Bail Numérique, ça leur évite de se déplacer en agence.”

Anne MERCIER - Chargée de commercialisation, Tisserin Habitat

T : 01 45 37 92 30
E : fr-communication@aareon.com

www.aareon.fr

Aareon

